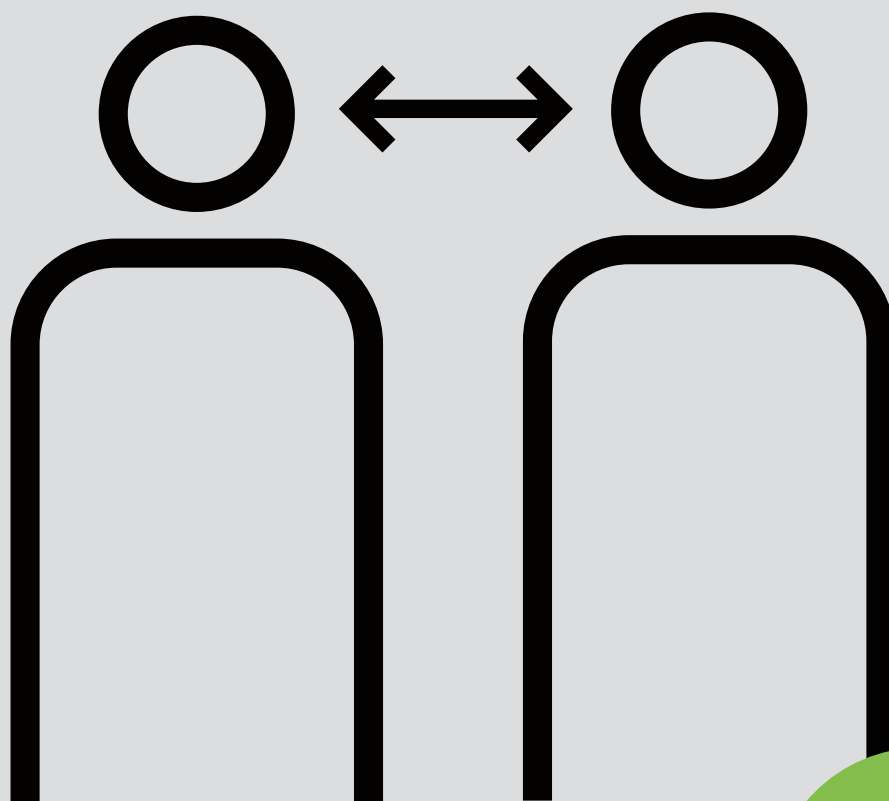




Directive-ICS/FSIB Coronavirus



**> Les interventions de service sont sûres
à condition de garder ses distances!**

L'ICS/FSIB respecte à 100% les directives émises par l'Office fédéral de la santé publique OFSP – Voici comment nous protéger

Les interventions de service sont sûres à condition de garder ses distances!

Le respect de la directive suivante est essentiel pour d'une part protéger les collaborateurs et les clients du coronavirus et, d'autre part, poursuivre les activités de service de l'entreprise.

Pour les entreprises de service et de maintenance, la santé des collaborateurs et des clients est une priorité absolue. Elles assument leurs responsabilités vis-à-vis de leur clientèle comme de leur personnel. En même temps, il est aussi essentiel de maintenir dans la mesure du possible l'exploitation de l'entreprise.

Selon ImmoClimat Suisse, il est possible de réaliser un entretien, une mise en service ou une réparation à condition de respecter les recommandations émises par l'Office fédéral de la santé publique OFSP.

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent les règles d'hygiène et de distance au travail comme dans leur vie privée afin d'endiguer autant que possible la propagation du coronavirus et de protéger la vie des personnes faisant partie des groupes à risque.

Est-ce que vous êtes exposé à un risque plus important lors d'une intervention en tant que technicien de service?

La sécurité de nos collaborateurs est pour nous une priorité absolue. Les activités d'un technicien de service

ne sont pas plus dangereuses que les sources de contagion potentielles dans la vie privée.

La situation n'est pas devenue plus critique pour le technicien de service pour autant qu'il respecte les mesures décrétées par l'OFSP.

Le technicien de service a un net avantage: il fait le déplacement dans sa propre voiture, il effectue généralement seul son travail dans la chaufferie. Au retour, il est à nouveau seul dans sa voiture. On peut donc dire que son risque de contagion est nettement plus faible que dans la plupart des autres métiers.

Pour les techniciens de service, tout spécialement les «personnes particulièrement vulnérables», il n'y a pas de «risque accru d'infection à leur poste de travail». Avec les mesures prises, il n'y a pas de risque de contagion accru pour les techniciens de service.

Quelles sont les situations critiques?

Chaque entreprise règle la manière dont le contact avec le client sur place se déroule: est-ce qu'il y a un contact personnel avec le client (en respectant une distance de deux mètres) ou est-ce que l'accès à l'installation de chauffage est convenu au préalable au téléphone (accès sans client)?

Le seul moment critique dans cette situation est l'arrivée chez le client et le départ. Ici, il est essentiel de **préserver une distance de deux mètres** dès le moment où le technicien franchit le pas de la porte, de même en suivant le client à la chaufferie.

Au cas où les clients voudraient assister aux travaux, le technicien doit leur demander de le laisser travailler seul. Pendant l'entretien à la fin de son intervention, le technicien doit respecter la distance de deux mètres.

Est-ce que le compte rendu doit être signé?

Une fois les travaux terminés, les clients sont informés personnellement ou par téléphone. En accord avec les clients, le technicien de service peut clôturer le compte rendu. Actuellement, nous ne demandons pas aux clients de le signer du fait des consignes d'hygiène. Cela doit également être indiqué par le technicien de service sur le compte rendu.

Est-ce que je peux refuser une intervention par crainte de la contagion?

Lors des interventions, le technicien de service est responsable de sa propre sécurité.

S'il est manifeste que le client a des problèmes de santé, le technicien doit mettre fin à son intervention.

Pour davantage d'informations: Office fédéral de la santé publique OFSP – [Voici comment nous protéger](#)

ICS Information client coronavirus

ICS Technicien de service coronavirus



ImmoClimat
Suisse

Association suisse pour les techniques de chauffage, d'aération et de climatisation

Rötzmattweg 51 | CH-4600 Olten | Téléphone +41 (0)62 205 10 66 | Fax +41 (0)62 205 10 69

E-Mail: info@gebaeudeklima-schweiz.ch | Web: www.gebaeudeklima-schweiz.ch



Holzfeuerungen Schweiz

Holzfeuerungen Schweiz

Rötzmattweg 51 | 4600 Olten | Téléphone 062 205 10 68

info@sfi-holzfeuerungen.ch | www.sfi-holzfeuerungen.ch